



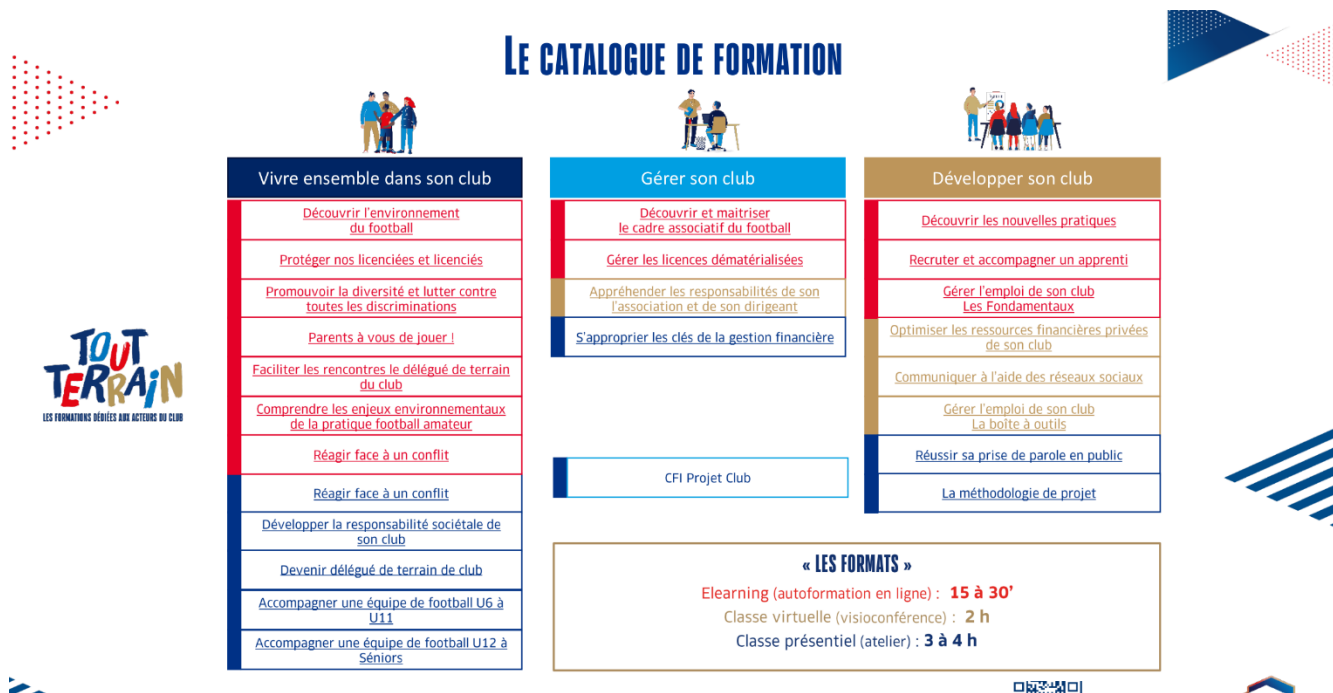
COMMISSION FORMATION DES DIRIGEANTS



Attention ! Des modifications ont été apportées au catalogue déjà paru dans les Hebdo Foot précédents.

En effet, **5 liens d'inscription ont été ajoutés au catalogue** tableau récapitulatif des formations tout terrain.

Voici donc ci-après le catalogue modifié et désormais opérationnel :



Vous retrouverez ce document en cliquant sur ce lien suivant :

<https://artois.fff.fr/wp-content/uploads/sites/79/2026/08/Affiche-Tout-Terrain-Aout-2026.pdf>

Il s'agit de **24 modules de formation**, présentés sous 3 formats pédagogiques :

1/ En présentiel : réalisé au district ou dans votre club : club house ou salle adaptée pour 20 personnes, avec tables et chaises, écran de projection si possible.
Durée : 3 ou 4 heures.

2/ En visioconférence : pilotée par le District, pouvant être suivie chez soi à l'aide d'un ordinateur, d'une tablette, ou d'un téléphone.
Durée : 2 heures.

3/ En E-learning (autoformation en ligne) à l'initiative du club, ou du licencié.
Durée : 15 à 30 minutes

Dans le tableau,

- Les 8 formations en présentiel sont présentées en bleu
- Les 4 formations en visioconférence sont présentées en marron
- Les 12 formations E-learning sont présentées en rouge

Rappel : Tous ces modules de formation sont accessibles à tous les acteurs du club : Dirigeants, bénévoles, licenciés joueurs, éducateurs, et arbitres à partir de 16 ans.

Comment s'inscrire :

1/Pour les formations E-learning, seules opérationnelles ce jour, il suffit de cliquer dans la case rouge concernée du tableau catalogue pour ouvrir le module, puis de cliquer sur « s'inscrire à la formation » pour les candidats licenciés.

Pour les candidats non licenciés, le club peut organiser, en ses locaux, une réunion de formation en projection.

Exemple, pour les parents des jeunes licenciés, le module « Parents à vous de jouer »

2/ Pour les formations visio et présentiel :

S'inscrire en ligne sur le lien qui vous sera proposé dans le calendrier (lieu, date et heure) et envoyé très prochainement. Cette inscription peut se faire par le club ou le licencié.

Rappel : Toutes ces formations sont gratuites grâce aux prises en charge FFF, de la Ligue et des District à l'exception du CFI Projet Club.

3/ Précisions sur le module CFI Projet club (Certificat de Formation Initiateur) :

Ce module a été porté sur le tableau à destination des Dirigeants, Présidents de club ou membres de Comité Directeur qui désirent accompagner le ou les éducateurs du club dans cette formation de 24 heures.

La Commission reste à votre service et vous souhaite une bonne fin de vacances et ainsi qu'une très bonne rentrée.

Pour la Commission,
Louis DARTOIS.